

ARKENDIA
ANTOINE DESCOTES
16 Rue Kléber
49000 ANGERS
FRANCE
antoine@arkendia.com
www.arkendia.com
N° SIRET : 93021293100016

COPROPRIÉTÉ KLEBER
16 rue Kléber
49000 ANGERS
Email : coprokleber@gmail.com

FACTURE N° 25-02-11

Le samedi 1 février 2025

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
One	SyndicOS One Février 2025	1,00	24,99 €	0,00	24,99 €	

Conditions de paiement :
• 100,00 % soit 24,99 € à payer le :
01/02/2025 (paiement comptant).

Total HT	24,99 €
TVA (0 %)	0,00 €
Total TTC	24,99 €

Coordonnées bancaires : N26
IBAN : FR80 2043 3026 26N2 6864 8989 228
BIC/SWIFT : NTSBFRM1XXX

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.